

POLITIQUE BIODIVERSITÉ DU GROUPE BEL

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ
ET LES ÉCOSYSTÈMES NATURELS



2024



ENSEMBLE
POUR PRÉSERVER
LA BIODIVERSITÉ



CONTEXTE

En tant qu'acteur mondial du marché du snacking sain, laitier, végétal et fruitier, en portions individuelles, le Groupe Bel travaille au quotidien pour contribuer au défi de bien nourrir 10 milliards d'individus en 2050 sans compromettre les ressources de la planète. Ce défi ne pourra être relevé que si les entreprises intègrent pleinement la protection et la restauration de la biodiversité dans le développement de leur activité.

La biodiversité peut être définie comme « la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes »¹. Les espèces évoluent, interagissent, ce qui permet le fonctionnement des écosystèmes. De ce fonctionnement, les sociétés humaines retirent des services et des avantages appelés services écosystémiques. Parmi ces services, on trouve les services d'approvisionnement (nourriture, matériaux, etc.), de régulation (pollinisation, stockage du carbone, épuration des eaux, etc.) et des services culturels (lien social, spiritualité, etc.)².

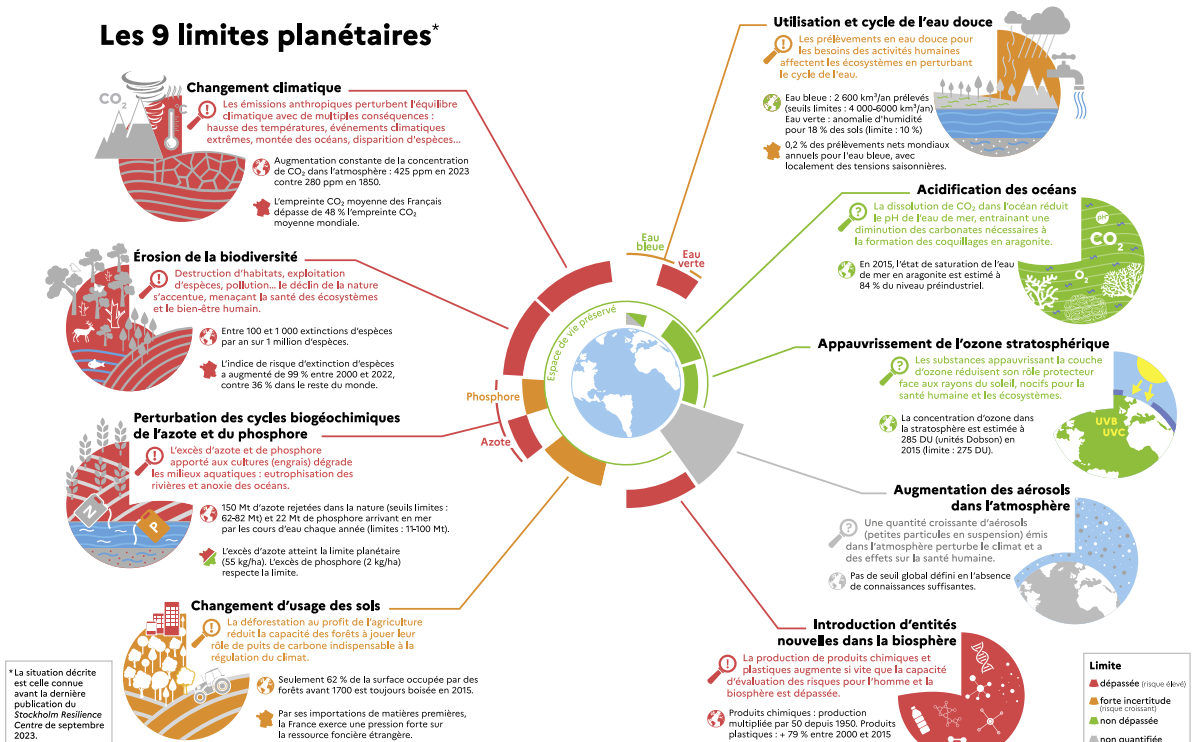
Aujourd'hui, le constat est sans appel, la biodiversité est en danger. Le rapport Planète Vivante 2024 du WWF révèle un déclin alarmant

des populations d'espèces sauvages, avec une chute moyenne de 73 % des populations de vertébrés sauvages (mammifères, oiseaux, amphibiens, reptiles et poissons) depuis 1970. Cette diminution est principalement due à la perte d'habitat, la surexploitation, la pollution, les espèces invasives et le changement climatique.

Cette dégradation des habitats naturels, tels que les sols, l'eau et l'atmosphère est particulièrement forte et s'aggrave très rapidement. En 2022, 40% des terres étaient dégradées³, contre 25% en 2017. En 2024, la sixième limite planétaire de l'eau douce a été dépassée, mettant notamment en péril les écosystèmes aquatiques et terrestres. Parallèlement, la concentration de CO2 dans l'atmosphère a augmenté de 1,5 fois entre 1850 et 2023, contribuant à des changements climatiques qui perturbent davantage les habitats naturels et la biodiversité.

Or, les entreprises de l'agroalimentaire dépendent de la biodiversité : par exemple plus de 75% des cultures vivrières dépendent de la pollinisation par les insectes⁴. C'est pourquoi, il est urgent d'agir dès maintenant.

Les 9 limites planétaires*



© Ministère de la transition écologique et de la transition des territoires

¹ Convention on Biological Diversity, United Nations, 1992

² Rapport Planète Vivante 2024 - WWF France.pdf

³ UNCCD Global Land Outlook 2022

⁴ The assessment report on pollinators, pollination and food production, IPBES, 2016



LEXIQUE

À PROPOS DE LA CHAÎNE DE VALEUR :

- **Scope 1** : correspond à la fabrication des produits dans les sites de production
- **Scope 2** : correspond à l'énergie nécessaire à la fabrication des produits.
- **Scope 3** : correspond au reste de la chaîne de valeur, de l'amont agricole à la distribution en aval.

Occupation des sols⁵ : quantité de terres agricoles requises par an pour produire les produits fabriqués ou sourcés par une entreprise, rapportée en hectares.

Changement d'usage des terres⁶ : modification de l'utilisation d'une zone de terre, généralement pour des activités telles que l'agriculture, l'urbanisation, la déforestation, la conversion des terres agricoles en zones urbaines, etc.

Agriculture régénératrice : Il n'existe pas de définition officielle de l'agriculture régénératrice mais un alignement sur ses grands principes : une vision **holistique de l'agriculture** qui consiste à produire et restaurer les écosystèmes au travers de pratiques comme les couverts végétaux, la limitation du travail du sol, l'agroforesterie, etc. qui ont un **impact positif** direct sur la santé et la fertilité des sols, la stabilité des cycles de l'eau, la biodiversité et la séquestration de carbone atmosphérique dans les écosystèmes de production.

Tourbière : zone humide colonisée par la végétation dans un milieu saturé en eau. Ces milieux sont parfois nommés « **les reins de la planète** » en raison de leur capacité à retenir et filtrer l'eau⁷.

Eutrophisation des milieux aquatiques : forme de pollution qui se produit lorsqu'un milieu aquatique reçoit une quantité excessive de matières nutritives tels que le phosphore et l'azote (présents dans les fertilisants). Cet excès de nutriments dans l'eau stimule la prolifération des algues, ce qui peut entraîner une baisse du taux d'oxygène dans le milieu et avoir un impact sur la vie aquatique⁸.

⁵ Land Occupation Technical Guide, SBTN 2024

⁶ Le changement d'usage des terres et des mers, Fondation pour la recherche sur la biodiversité

⁷ Tourbières et marais, des zones humides remarquables, Encyclopédie de l'environnement, 2020

⁸ Eutrophisation : Manifestations, causes, conséquences et prédictibilité, CNRS, 2017

LE CHALLENGE DE BEL

La biodiversité est partout, et Bel est conscient que chacune de ses opérations peut avoir un impact sur elle et que le Groupe est également très dépendant de cette biodiversité et de son état de préservation. Les activités du Groupe sont variées (lait, fruits et autres produits végétaux) et sont implantées sur une grande diversité de régions et d'écosystèmes dont il est essentiel de protéger la richesse naturelle.

Voici les facteurs de pression sur la biodiversité auxquels le Groupe contribue, classés selon la méthodologie de l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) :

1. **Le changement d'usage des terres**, à travers les risques liés à la **déforestation**, la conversion des écosystèmes naturels pouvant être induits par les approvisionnements en matières premières (lait, matières premières végétales, fruitières, emballages) ;
2. **La surexploitation des ressources naturelles**, telles que le sol et l'eau ;
3. **Le changement climatique** lié aux émissions de gaz à effet de serre ;
4. **Les pollutions des sols et de l'eau**, à travers le devenir des emballages mais aussi les pollutions engendrées par la production agricole et les sites de production.

Le défi de Bel est d'embrasser l'ensemble des enjeux de la biodiversité au niveau du sol, de l'eau et de l'atmosphère, et d'agir responsablement sur l'ensemble de la chaîne de valeur :

- **Dès l'amont**, là où sont produites les matières premières que le Groupe met en œuvre ;
- **Dans les sites de production** où les produits sont élaborés (besoin en eau et en énergie) ;
- **Jusqu'à l'aval de la production** notamment pour le traitement des eaux et la fin de vie des produits ;
- Mais aussi **au-delà de la chaîne de valeur du Groupe** afin de préserver et restaurer la biodiversité et les écosystèmes.

L'AMBITION DE BEL

Le Groupe est convaincu qu'il est essentiel de mettre le vivant au centre de ses considérations. L'ambition de Bel est de **préserver et restaurer la biodiversité de la ferme à l'assiette** ; dans le but de promouvoir une production durable et responsable de ses produits tout au long de la chaîne de valeur.

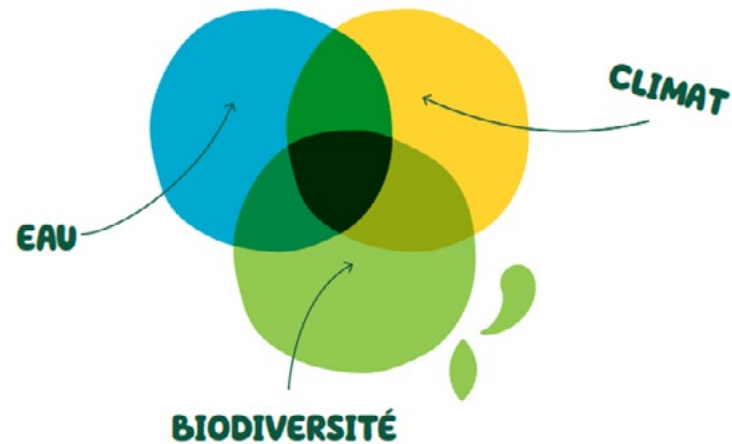
Cette conviction se traduit par une politique biodiversité ambitieuse, supervisée par le Chief Impact Officer⁹, et un plan d'action dédié tout au long de la chaîne de valeur, permettant au Groupe de travailler main dans la main à la préservation de la biodiversité avec l'ensemble de ses parties prenantes, y compris les éleveurs et agriculteurs.

⁹ En charge de la Finance et de la RSE au sein du Groupe Bel

GOUVERNANCE

Les mécanismes essentiels à l'équilibre de la planète sont interconnectés et interdépendants : par exemple, des sols sains et vivants ont de nombreux impacts positifs sur le cycle de l'eau, le stockage du carbone et la biodiversité ; de la même manière, la perturbation du cycle de l'eau douce ou le changement d'usage des sols accentuent l'érosion de la biodiversité. Cet aspect systémique est fondamental : pour préserver la biodiversité, il convient d'appréhender les enjeux eau, biodiversité et climat de manière coordonnée.

Ainsi, chez Bel, le sujet de la biodiversité est intégré dans les discussions à la fois du Comité Environnement, du Comité Agriculture Régénératrice et Comité Eau, chargés de piloter les plans d'actions du Groupe sur les différents sujets.



LES LEVIERS D'ACTION ET ENGAGEMENTS

Fort des enseignements de la Politique Climat du Groupe¹⁰, Bel met en place des plans d'action concrets pour améliorer son impact sur la biodiversité :

1. **MESURER** l'empreinte biodiversité du Groupe et engager les parties prenantes ;
2. **ÉVITER** d'impacter la biodiversité sur l'ensemble de la chaîne de valeur ;
3. **RÉDUIRE** l'impact sur la biodiversité en agissant collectivement pour la préservation des écosystèmes naturels ;
4. **RESTAURER** la biodiversité et les écosystèmes.



MESURER L'IMPACT DU GROUPE ET S'ENGAGER

Convaincu du rôle clé et transverse de la biodiversité, mais aussi de ses liens intrinsèques avec le climat, l'eau et les autres composantes environnementales, Bel travaille depuis 2012, en collaboration avec le WWF France, à l'identification et réduction de ses impacts environnementaux sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Le Groupe s'est concentré en premier lieu sur l'alimentation animale, pour ensuite étendre sa réflexion sur l'ensemble de l'amont agricole, traduite dans la Charte Amont Laitier¹¹, co-signée avec le WWF France en 2018, et que le Groupe déploie désormais dans tous ses bassins laitiers dans le monde.

Toujours en collaboration avec le WWF France, le Groupe a ensuite publié en 2019 une politique biodiversité ainsi qu'une politique sur la préservation des forêts et des écosystèmes naturels¹², pour continuer à s'engager à agir responsablement sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, de la production agricole jusqu'aux emballages, en passant par la fabrication des produits.

¹⁰ La stratégie climat et le plan d'action du Groupe Bel, Open Climat

¹¹ Charte Mondiale du Groupe Bel pour une filière amont laitière durable

¹² Politique sur la Préservation des Forêts et des Ecosystèmes Naturels

Le Groupe est aussi une des entreprises pionnières à avoir intégré dès 2020 le Science Based Targets Network (SBTN), ainsi que le Corporate Engagement Program. Ce travail collaboratif a pour objectif de tester une nouvelle méthodologie scientifique qui permettra aux entreprises de prendre en compte les limites planétaires dans leur stratégie et de mesurer leur empreinte biodiversité.

Enfin, dans le cadre des travaux de la CSRD 2023, l'analyse de double matérialité a confirmé la priorisation de l'enjeu biodiversité au sein des impacts et dépendances du Groupe.

..... ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS DE BEL

ÉVALUER L'EMPREINTE BIODIVERSITÉ

Le Groupe s'engage à évaluer son empreinte biodiversité sur l'ensemble de la chaîne de valeur afin de fixer des objectifs robustes fondés sur la science. Pour ce faire, Bel vise à :

- Travailler à la mesure de son empreinte biodiversité globale, en collaboration avec des experts et dans une démarche prospective, sur l'ensemble de la chaîne de valeur, afin d'assurer la soutenabilité de ces activités, avec par exemple l'initiative Science Based Targets Network¹³ (SBTN).
- Définir des seuils écologiques locaux en participant à des projets de recherche et de développement de méthodes de calcul.

ÉVALUER L'EMPREINTE EAU

Bel a été parmi les premières entreprises au monde à réaliser un « bilan empreinte eau » de l'ensemble de sa chaîne de valeur. Ce premier bilan a permis d'évaluer que plus de 90% de l'empreinte eau globale du Groupe provenait du scope 3, confirmant que sa responsabilité ne doit pas s'arrêter aux portes des usines. Déjà engagé sur les sites de productions, le Groupe se doit également de travailler sur toute la chaîne de valeur sur des indicateurs de quantité mais aussi de qualité, afin d'être à la hauteur des enjeux de raréfaction et de la fragilité de la ressource en eau.

MOBILISER L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES

Le Groupe s'engage à encourager l'ensemble des parties prenantes à protéger, valoriser et restaurer la biodiversité, au travers de sa Charte des Achats Responsables¹⁴ pour ses fournisseurs, mais aussi l'adhésion et le support de différentes initiatives collectives telles que *Act4Nature*, *Entreprises Engagées pour la Nature*, ou *BusinessForNature*.

EXEMPLES DE RÉALISATIONS

● TESTER L'APPROCHE SBTN

En 2023, le Groupe a réalisé les étapes 1 et 2 de la méthodologie SBTN sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Ce premier travail a permis de donner une vision globale du niveau d'impact des différentes matières premières qui entrent dans ses chaînes de production de l'amont jusqu'à l'aval, sur les différentes pressions exercées sur la nature.

Pour la troisième étape du cadre méthodologique, le Groupe a été sélectionné par SBTN sur plus de 200 candidats pour faire partie des 17 entreprises dans le monde à tester la méthodologie sur un pilote, en se focalisant sur les problématiques d'utilisation des sols¹⁵ et de l'eau douce¹⁶.

L'approche SBTN a permis de confirmer la pertinence de la stratégie du Groupe de la ferme à l'assiette, qui encourage la mise en place de pratiques agricoles régénératrices ainsi que le rééquilibrage du portefeuille produits vers plus de végétal.

Des points importants de méthodologie subsistent néanmoins et ont été partagés entre entreprises pilotes et auprès du SBTN. Le Groupe attend désormais les nouvelles versions de méthodologie mises à jour et continue de partager son retour d'expérience pour enrichir l'approche¹⁷.

¹³ [Science Based Targets Network](#)

¹⁴ [Charte des Achats Responsables](#)

¹⁵ [SBTN Land Occupation Technical Guidance](#)

¹⁶ [SBTN Fresh Water Technical Guidance](#)

¹⁷ [Intégrer l'entreprise dans les limites planétaires, WWF France, 2024](#)

● REJOINDRE DES COALITIONS ET APPELER À L'ACTION

En décembre 2019, le Groupe a rejoint la démarche volontaire Act4Nature¹⁸, regroupant plus de 60 entreprises œuvrant pour la biodiversité à travers le respect d'engagements communs, mais aussi la définition d'engagements individuels. Bel fait également partie depuis 2020 de l'initiative « Entreprises Engagées pour la Nature ». Cette action, menée par l'Office Français de la Biodiversité, vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité portés par des entreprises.

En 2022, Bel a rejoint l'appel à l'action #MakeItMandatory de Business for Nature avant la COP15 sur la biodiversité, visant à soutenir l'obligation de la part des entreprises à mesurer et communiquer leurs impacts sur la nature d'ici 2030. En 2024, poursuivant cet engagement, le Groupe soutient le nouvel appel à l'action « It's Now for Nature », rassemblant de nombreuses entreprises pour formuler des recommandations en faveur de la Nature et adopter des politiques ambitieuses lors de la COP16 sur la biodiversité.

Enfin, le Groupe Bel soutient depuis 2023 le projet de loi européenne sur la Restauration de la Nature au travers notamment de la campagne #RestoreNature.

2 ÉVITER D'IMPACTER LA BIODIVERSITÉ SUR L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR

Les écosystèmes, en particulier les forêts, doivent être protégés car ils jouent des rôles environnementaux et sociaux essentiels, les forêts hébergeant une part importante de la biodiversité terrestre.

..... ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS DE BEL

ÉVITER LA DÉFORESTATION

Le Groupe s'engage à 2025 à éliminer les risques de contribution à la conversion d'écosystèmes de trois matières premières clés dont la production pourrait contribuer, directement ou indirectement, à la déforestation et à la conversion d'écosystèmes naturels (tourteaux de soja et de palmiste, huile de palme, papiers et cartons).

S'APPROVISIONNER DURABLEMENT EN MATIÈRES GRASSES VÉGÉTALES

Bel a fait de l'accessibilité de ses produits l'un de ses engagements stratégiques prioritaires avec l'ambition de proposer une offre de qualité adaptée au plus grand nombre, partout dans le monde. Pour répondre à cet objectif, Bel peut recourir à l'utilisation de matières grasses végétales dans certaines de ses recettes. Le Groupe s'engage à s'approvisionner en matières grasses végétales à 100% issues de filières agricoles responsables et traçables d'ici 2025.

EXEMPLES DE RÉALISATIONS

● PROMOUVOIR UNE PRODUCTION LAITIÈRE DURABLE

Bel vise une alimentation animale locale et durable (Cf Charte Amont Laitier 2023) pour diminuer la quantité de fourrage et de concentrés achetés ou de compléments alimentaires protéiques, tels que les tourteaux de soja et de palmiste qui peuvent contribuer à la déforestation. Le Groupe encourage également la pratique du pâturage dès que les conditions y sont favorables. Cette pratique agricole régénératrice permet d'améliorer la santé des sols, leur fertilité, leur capacité à stocker le carbone, à préserver la biodiversité et à améliorer le cycle de l'eau. En France, 99 % des producteurs de lait donnent accès au pâturage à leurs animaux. Aux Açores, le programme « Happy Cow » permet l'attribution de prêts financiers aux éleveurs pour les encourager à mettre en place du pâturage tournant dynamique.

Zéro déforestation : Ratio entre deux surfaces : surfaces à risque / surfaces nécessaires à la production de commodités considérées à haut risque. L'objectif est d'atteindre le risque zéro. Cette définition a été définie avec le WWF France. L'analyse de risque est réalisée et revue chaque année par l'ONG.

¹⁸ Act4Nature

● DÉVELOPPER DES EMBALLAGES RESPONSABLES

Le Groupe s'engage à garantir l'absence de déforestation en utilisant du papier et du carton fabriqués à partir de fibres recyclées ou de fibres vierges certifiées provenant de forêts gérées de manière durable. En 2023, 79% du papier/carton acheté par le Groupe est conforme à notre engagement zéro déforestation avec 57% du total des fibres recyclées et 54 % certifiées.



RÉDUIRE L'IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ EN AGISSANT COLLECTIVEMENT POUR LA PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES NATURELS

Pour réduire son impact sur la biodiversité, le Groupe a identifié tout au long de sa chaîne de valeur, les facteurs de pression auxquels il contribue. Il s'efforce de répondre à ces défis en se concentrant sur les trois principaux éléments environnementaux qui influent sur la biodiversité : l'eau, les sols et l'atmosphère.

..... ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS DE BEL

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Bel s'est fixé pour objectif de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, tout au long de sa chaîne de valeur. Pour ce faire, des objectifs chiffrés sont établis :

- Réduire de - 75 % en valeur absolue ses émissions sur les scopes 1 et 2 entre 2017 et 2035.
- Réduire de - 25 % en valeur absolue ses émissions sur le scope 3 entre 2017 et 2035.

Cet engagement est aligné avec l'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à +1,5°C et validé par SBTi (Science Based Targets Initiative).

RÉDUIRE LES PRÉLÈVEMENTS EN EAU

Le Groupe s'engage à diminuer de 45% les prélèvements d'eau en intensité dans les opérations directes entre 2017 et 2035 et à réduire l'utilisation du plastique et de l'aluminium dans ses emballages, qui sont des matériaux très consommateurs d'eau.

LIMITER LE CHANGEMENT D'USAGE DES TERRES

Pour faire face à son impact lié au changement d'usage des terres, Bel s'engage sur trois leviers :

- **Encourager l'évolution des habitudes alimentaires et l'équilibrage de l'assiette** afin de réduire la pression sur la production agricole. L'objectif est de proposer à terme un portefeuille équilibré entre 50% de produits laitiers et 50% de produits végétaux (fruits et végétaux) ;
- **Réduire le gaspillage alimentaire**¹⁹ au sein des sites de production et jusqu'aux consommateurs finaux. L'objectif du Groupe est de réduire de moitié les pertes et gaspillage alimentaire de ses propres opérations entre 2021 et 2030 ;
- **Soutenir la transition agroécologique.** Bel est engagé avec le WWF France depuis 2018 pour une filière laitière plus responsable via la Charte Amont Laitier et un approvisionnement Vergers Eco-Responsables pour les pommes en France ; et vise à horizon 2030 un approvisionnement à 100% de lait et de pommes suivant les principes d'agriculture régénératrice.

¹⁹ Charte Bel pour lutter contre le gaspillage alimentaire

LIMITER LA POLLUTION DES EAUX ET DES SOLS

Bel s'engage à minimiser la pollution des ressources en eau et des sols par diverses actions tout au long de la chaîne de valeur (cf Politique Eau²⁰) :

- S'assurer d'être conforme à la réglementation sur les rejets dans chacun des sites et tendre vers des rejets dont la qualité est la plus proche possible de celle des écosystèmes aquatiques en priorisant les zones dépourvues de stations d'épuration publiques ;
- Accompagner les éleveurs partenaires dans la mise en place de bonnes pratiques de gestion de fumier afin de prévenir les fuites dans l'environnement et limiter l'eutrophisation des milieux aquatiques ;
- Soutenir des pratiques agricoles régénératrices auprès des agriculteurs partenaires pour favoriser le cycle de l'eau, améliorer la porosité du sol, et réduire l'utilisation d'intrants.

DÉVELOPPER DES EMBALLAGES RESPONSABLES²¹

L'ambition du Groupe est de contribuer activement à une économie circulaire, de l'approvisionnement jusqu'à la fin du cycle de vie des emballages, afin de réduire au maximum leur impact sur la nature et la biodiversité. Le Groupe s'engage à : "Refuser" les éléments inutiles ; "Réduire" l'utilisation des matériaux ; "Réutiliser" autant que possible ; "Restaurer" les ressources en utilisant des matériaux recyclés ou renouvelables ; "Recycler" les emballages.

- Réduire drastiquement l'utilisation de matériaux en plastique et en aluminium, et prioriser des solutions alternatives utilisant des matériaux renouvelables, recyclés ou certifiés qui ne sont pas en concurrence avec les produits alimentaires ;
- Garantir l'absence de déforestation en utilisant du papier et du carton fabriqués à partir de fibres recyclées ou de fibres vierges certifiées provenant de forêts gérées de manière durable ;
- Tant que l'aluminium et le plastique seront utilisés, garantir :
 - Une certification ASI (Aluminium Stewardship Initiative) d'ici 2025, puis passer à de l'aluminium ASI et bas carbone d'ici 2030 ;
 - 25 % de plastique recyclé d'ici à 2030 (dans le portefeuille total Bel moyen) ;
- Garantir 100 % d'emballages éco-conçus pour être prêts au recyclage et/ou compostables à domicile d'ici à 2030 ;
- Collaborer avec des partenaires pour faire progresser les filières de collecte et recyclage ;

SENSIBILISER LES CONSOMMATEURS

En informant et sensibilisant les consommateurs sur les enjeux liés à la biodiversité et à l'environnement, Bel encourage des comportements responsables, tels que le choix de produits respectueux de la biodiversité, la réduction du gaspillage alimentaire, la consommation durable, jusqu'à la bonne gestion de fin de vie des emballages.

Bel s'engage à apporter des informations fiables et utiles au consommateur pour clarifier les consignes de tri via les emballages.

EXEMPLES DE RÉALISATIONS

● PRÉSERVER ET RESTAURER LA RESSOURCE EN EAU DE LA FERME À L'ASSIETTE

En 2023, les prélèvements d'eau sont en diminution de -2,3% par rapport à 2017, et atteignent 6,84m³ par tonne produite.

Le programme d'amélioration continue « WasaBel », Water Saving at Bel, permet à chaque site de disposer d'un recueil de bonnes pratiques, de suivre ses prélèvements et de bâtir des plans d'action pour les réduire dans une logique d'amélioration continue.

Le Groupe Bel se félicite de la décision des autorités françaises autorisant, depuis juillet 2024, la réutilisation des eaux usées et des eaux issues de la concentration de la matière laitière dans l'industrie agroalimentaire. Cette avancée majeure va permettre de lancer des projets concrets et essentiels contribuant à l'objectif du groupe de réduire l'intensité des prélèvements d'eau de 45% d'ici 2035.

Le Groupe a identifié de nombreux leviers d'action afin de réduire son impact sur la ressource en eau tout au long de la chaîne de valeur. L'ensemble de ces actions sont présentées dans la Politique Eau du Groupe publiée en 2024.

²⁰ Politique Eau du Groupe Bel

²¹ Politique Bel sur les portions durables

EXEMPLES DE RÉALISATIONS

● SENSIBILISER LES CONSOMMATEURS AU TRAVERS DE NOS MARQUES

Sensibiliser à l'importance de la protection et de la préservation de la biodiversité est essentiel et l'affaire de tous. Il est crucial non seulement de sensibiliser les acteurs de la chaîne de valeur, mais aussi les consommateurs, car ils jouent un rôle clé dans la promotion de pratiques durables et la prise de décisions éclairées qui contribuent à la préservation de la biodiversité.

Depuis 2022, la marque Kiri®, en partenariat avec le WWF France, sensibilise ses consommateurs à l'importance de préserver et protéger la biodiversité au travers de son packaging et cette campagne « Devenez les gardiens de la biodiversité ».

Enfin, dans le cadre de la collaboration avec Too Good To Go, Bel incite les consommateurs à observer, sentir et goûter les produits avec une Date de Durabilité Minimale (DDM) avant de les jeter afin de réduire le gaspillage alimentaire à domicile. En effet, réduire le gaspillage permet de réduire les ressources mises en œuvre pour produire cette nourriture dont les surfaces terrestres exploitées, les fertilisants et pesticides utilisés, mais aussi l'énergie pour transporter et transformer les aliments. L'initiative a débuté en France avec la marque La Vache qui rit® et s'est étendue progressivement à plusieurs pays européens et à d'autres marques du Groupe.



RESTAURER LA BIODIVERSITÉ ET LES ÉCOSYSTÈMES

Pour assurer leur pérennité et leur croissance, les entreprises dépendent d'écosystèmes en bonne santé. La biodiversité saine favorise la pollinisation des cultures, la régulation des ravageurs, la qualité des sols et la résilience des écosystèmes, ce qui est essentiel pour assurer la disponibilité à long terme des matières premières agricoles.

..... ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS DE BEL

PROMOUVOIR L'AGRICULTURE RÉGÉNÉRATRICE

Bel s'engage en faveur d'une agriculture régénératrice. En adoptant des pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement, ces projets favorisent la santé des sols, redonnent de la verticalité au cycle de l'eau, encouragent la diversité des cultures et des habitats naturels, et réduisent l'utilisation de produits nocifs.

SOUTENIR DES PROJETS DE RÉHABILITATION DES ÉCOSYSTÈMES

En soutenant de tels projets de réhabilitation des milieux naturels, le Groupe vise à recréer des habitats sains et diversifiés, essentiels à la survie des espèces végétales et animales. Ces projets peuvent également contribuer à restaurer des corridors biologiques, à améliorer la qualité de l'eau et du sol, et à promouvoir la régénération naturelle des espèces végétales.

EXEMPLES DE RÉALISATIONS

● ACCOMPAGNER LES PRODUCTEURS VERS L'AGRICULTURE RÉGÉNÉRATRICE

Pour répondre à l'ambition du Groupe²², le Groupe a mis en place des premiers pilotes sur le terrain. Bel a initié pour le lait des projets pilotes d'agriculture régénératrice aux États-Unis avec le déploiement du programme Truterra®, en partenariat avec la coopérative Land O'Lakes et au Portugal (dans le continent et les Açores) avec notamment l'expertise et le soutien d'Earthworm Foundation. Bel a également lancé pour la pomme des projets pilotes d'agriculture régénératrice, en France en collaboration avec Biosphères et aux États-Unis avec Understanding AG. L'objectif de ces pilotes est d'apprendre et tirer des enseignements pour ensuite déployer les pratiques plus largement en s'adaptant au contexte local, pour finalement assurer une production de nos matières premières à long terme, respectueuse de l'environnement et socialement viable.

²² Le Groupe Bel - Promouvoir une agriculture régénératrice

● **PROMOUVOIR L'AGROFORESTERIE**

La mise en place de haies sur les exploitations laitières favorise la biodiversité en offrant un habitat pour de nombreuses espèces animales et végétales. La marque Kiri® développe par exemple des projets d'agroforesterie en partenariat avec le WWF France et la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, avec ses éleveurs partenaires en France. 24 projets ont déjà été réalisés depuis 2022. 20,3 km de haies et 20 300 arbres ont ainsi été plantés, pour un objectif de 30 000 arbres plantés d'ici 2025.

● **SOUTENIR DES PROJETS DE RÉHABILITATION DES ÉCOSYSTÈMES NATURELS**

Dans le cadre de son partenariat avec le WWF France, le Groupe a rejoint en 2023 l'initiative et le comité de parties prenantes Nature Impact, premier fonds dédié à la préservation de la forêt, basé sur la logique des Paiements de pratiques bénéficiant aux Services Écosystémiques (PSE), et qui combine protection de la biodiversité et séquestration carbone.

Pour aller plus loin et afin de promouvoir des pratiques les plus respectueuses de la biodiversité, le Groupe Bel a élaboré une Charte de bonnes pratiques sylvicoles en décembre 2023. Cette charte sylvicole, basée sur les principes de la labellisation FSC, s'aligne sur plusieurs pratiques essentielles telles que la conservation des éléments naturels, la diversification de la composition des peuplements et l'application d'une sylviculture irrégulière et à couvert continu.

En 2024, Bel a signé un partenariat officiel avec le CEN et les EPAGE du Haut-Doubs Haute-Loue et du Doubs-Des-soubre pour réhabiliter une quarantaine de tourbières dans le massif du Jura sur les 6 prochaines années. Ces milieux surnommés « les reins de la planète » sont parmi les zones humides naturelles, l'une des plus riches en biodiversité. Pour assurer la bonne mise en œuvre de son programme, Bel s'est engagé à soutenir le développement d'une entreprise jurassienne spécialisée en génie écologique, Jura Natura Services, disposant de l'expertise à la fois technique et matérielle pour réhabiliter ces milieux complexes.